

Report fr. 63,628. 54

Donateurs.

93. Consulat suisse à Hambourg (collecte), 3 ^{me} envoi	>	3,000. —
94. Consulat suisse à Marseille (collecte), 2 ^{me} envoi	>	750. —
95. Consulat suisse à Ancône (collecte parmi les Suisses)	>	230. 13
96. Consulat suisse à Brême (collecte parmi les amis de la Suisse)	>	1,504. 95
97. Consulat général suisse à Londres (col- lecte), 2 ^{me} envoi	>	10,000. —
Total au 13 octobre 1881 fr.		79,113. 62

Extrait des délibérations du conseil fédéral.

(Dn 11 octobre 1881.)

Sur la proposition du département des postes et des chemins de fer, le conseil fédéral a autorisé, pour les villes pourvues de réseaux téléphoniques de l'état, l'établissement de stations téléphoniques publiques pouvant être utilisées :

- a. à converser avec les abonnés, moyennant une taxe de 10 centimes par 5 minutes ou fraction de 5 minutes ;
- b. à consigner des commissions à l'adresse de personnes non-abonnées dans la banlieue de la ville, moyennant une taxe fixe de 20 centimes et une taxe par mot de 1 centime arrondie à 5 centimes.

La loi fédérale sur la responsabilité civile des fabricants, du 25 juin dernier, et la loi fédérale concernant l'organisation du département fédéral du commerce et de l'agriculture, du 27 du même mois, ont été, en conformité de l'article 89 de la constitution fédérale et en présence du fait que le délai d'opposition à ces deux lois s'est écoulé le 7 courant sans avoir été utilisé, déclarées en vigueur et exécutoires à partir de ce jour.

Le conseil fédéral a décidé de transférer au *Châtelard* le bureau secondaire des péages qui se trouve actuellement aux Finhauts (Valais) et de charger un garde-frontière fédéral des fonctions de receveur de péage.

(Du 14 octobre 1881.)

Le conseil fédéral a approuvé le choix de 48 sous-agents d'émigration, savoir :

I. *Pour l'agence Wirth-Herzog, à Aarau.*

Messieurs :

Samuel Jost, secrétaire municipal, à Krattigen (Berne).	Adolphe et Hermann Meyer, négociants, à Balsthal (Soleure).
Frédéric Hegi, aubergiste, à Bienne (Berne).	Sébastien Schleiniger, à Bremgarten (Argovie).
Jean Aeschlimann, conseiller municipal, à Nieder-Heunigen (Berne).	Silvio Patocchi, à Maggia (Tessin).
Albert Pfenninger, instituteur, à Büron (Lucerne).	Silvio Pellanda, à Intragna (Tessin).
	Antonio Frapolli, à Scareglia (Tessin).
	Giuseppe Strozzi, à Biasca (Tessin).

II. *Pour l'agence Jean Baumgartner, à Bâle.*

Monsieur Gaspard Odermatt, conseiller municipal, à Stans (Unterwalden-le-bas).

III. *Pour l'agence A. Zwilchenbart, à Bâle.*

Messieurs :

Emile Günter, négociant, à Langenthal (Berne).	Léopold Mettler, typographe, à Altorf (Uri).
Rodolphe Gribi, rentier, à Unterehen (Berne).	François Saladin, à Soleure.
	Adam Buser, négociant, à Sissach (Bâle-campagne).

IV. *Pour l'agence Schneebeli & C^{ie}, à Bâle.*

Monsieur Giovanni Pola, à Poschiavo (Grisons).

V. *Pour l'agence Ph. Rommel & C^{ie}, à Bâle.*

Messieurs :

Emile Heusser, coiffeur, à Altdorf (Uri).	Emile Springlin, négociant, à Zofingue (Argovie).
Henri Ertli, avocat, à Ennenda (Glaris).	Robert-Arthur Lehmann et Emile Rivier (maison Robert Lehmann & C ^{ie}), à Lausanne.
Léon Girod, à Fribourg.	
Jean Sonderegger-Danuser, aubergiste, à Coire (Grisons).	

VI. *Pour l'agence Otto Stör, à Bâle.*

Messieurs :

Auguste Tschirky-Fassbind, coiffeur, à la Chaux-de-fonds.	Edouard Hohl, négociant, à St-Fiden (St-Gall).
J.-M. Anner, ancien chancelier, à Schwyz.	Ulrich Steiger, menuisier, à Wyl (St-Gall).
Antoine Schnyder, orfèvre, à Lucerne.	Henri Bulliath, à Gossau (St-Gall).
David Wild, à Schwanden (Glaris).	Samuel Wüthrich-Lüdi, à Aarau.
Pierre Nutz, à Glaris.	Ferdinand Bischoff-König, à Arbon (Thurgovie).
Théodore Baumgartner, à Altstädten (St-Gall).	Martin Simon, à Stein (Argovie).

VII. *Pour l'agence M. Goldsmith, à Bâle.*

Messieurs :

Jacques Meier-Toggweiler, à Rümliang (Zurich).	Aloïs Stökli, instituteur, à Rordersdorf (Soleure).
Charles Eschlimann, sous-huissier, à Berthoud (Berne).	Gaspard Kälin, coiffeur, à Wyl (St-Gall).
Nicolas Glauser, à Jegenstorf (Berne).	Henri Weber, négociant, à Rorschach (St-Gall).
Knobel-Züger, à Lachen (Schwyz).	Hermann Vogel, à Obermumpf (Argovie).
Antoine Wilhelm, à Reichenburg (Schwyz).	Jacques Gmür, négociant, à Brigue (Valais).
Burkhard-Jenny, à Sool (Glaris).	
François Baumgartner, typographe, à Soleure.	

Le conseil fédéral a nommé :

(le 11 octobre 1881)

Buraliste de poste à Sursee: M^{me} veuve Mina Gut, de Mauensee (Lucerne), actuellement commis de poste à Sursee (Lucerne);

(le 14 octobre 1881)

Buraliste de poste à Elgg : M^{me} Marie Zwingli - Bütche, d'Elgg (Zurich);

Télégraphiste à Bâle : M. Jean Stoffer, aspirant télégraphiste, d'Ekwyl (Argovie), à la Chaux-de-fonds;

» » Sursee : M^{me} veuve Mina Gut, de Mauensee (Lucerne), buraliste de poste à Sursee.

INSERTIONS.

Publication.

En date du 9 courant, l'agence d'émigration de MM. Schneebeli & C^{ie}, à Bâle, a fait savoir au département soussigné que, par suite de décès, M. Joseph Bühlmann, à Lucerne*), avait cessé d'être son sous-agent.

Berne, le 11 octobre 1881. [3].

*Département fédéral
du commerce et de l'agriculture.*

*) Feuille féd. 1881, II. 935.

Extrait des délibérations du conseil fédéral.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1881
Année	
Anno	
Band	4
Volume	
Volume	
Heft	44
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	15.10.1881
Date	
Data	
Seite	27-30
Page	
Pagina	
Ref. No	10 066 242

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.